

MASON GRAPHITE

La société Mason graphite met à l'arrêt le projet minier du lac Guéret et l'usine de traitement du graphite à Baie-Comeau

Baie-Comeau, le 9 avril 2020 – Innovation et développement Manicouagan et la Ville de Baie-Comeau prennent acte aujourd'hui de la décision de la société Mason Graphite de mettre le projet minier de graphite du lac Guéret et l'usine de première transformation du graphite à Baie-Comeau au cran d'arrêt pour une période indéterminée. Quoique fortement déçues de cette décision, nos organisations comprennent que la société subit les contrecoups d'une forte dévalorisation boursière au cours des derniers mois, laquelle compromet actuellement toute possibilité de financement du projet.

Toutefois, nous gardons en tête que selon le Graphite investing news, citant Suzanne Shaw de la firme Roskill, la demande de graphite, autant naturel que synthétique sera en croissance pour les prochaines années. On parle d'une croissance de 5,4 % par année depuis 2015 et les revenus des entreprises croîtront pour atteindre 18,8 G\$ USD en 2022. Il y aura certainement une baisse de la demande dans la foulée de la pandémie de Covid-19 pour les trois prochains trimestres, mais la croissance du graphite ne s'arrêtera pas.

Les prix du graphite, quoiqu'au même niveau que l'an dernier, sont appelés à augmenter dans une perspective moyenne et long terme. C'est la raison pour laquelle, comme élus de la MRC de Manicouagan, nous croyons important de poursuivre le développement de nouvelles capacités de production de graphite au Québec.

Notre milieu peut comprendre que la société Mason Graphite éprouve des problèmes de liquidité en ce moment et qu'elle veule mettre le projet minier sur arrêt. Mais, comme les perspectives sont encore bonnes pour le marché du graphite et que les prix sont appelés à augmenter dans la foulée d'une hausse de la production de véhicules électriques, notre région souhaite que cet arrêt soit temporaire et de courte durée.

Ainsi, nous demandons au ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Pierre Fitzgibbon qu'il s'assure auprès d'Investissement Québec, que toutes les ressources soient mobilisées afin que le projet minier et le concentrateur prévu pour Baie-Comeau ne restent pas à l'arrêt indéfiniment. En terminant, nous demandons à la société Mason Graphite de mettre l'identification d'un repreneur pour le projet en priorité s'il s'avérait impossible pour elle de mettre de l'avant ce projet.

Nous, élus de la Manicouagan, persistons à croire que le gisement de graphite du lac Guéret est un projet de classe mondiale, faisable et rentable, qui doit être mis de l'avant.

Un tel gisement a une valeur stratégique importante pour le Québec et notre région, valeur plus importante que n'importe quelle société privée qui en détiendrait les droits miniers. Dans ce contexte, la Manicouagan est en droit de s'attendre à une reprise du projet d'ici la prochaine année.

À propos d'Innovation et développement Manicouagan

Guichet de soutien à l'entrepreneuriat, ID Manicouagan développe des stratégies visant à accroître le plein potentiel économique du territoire de la MRC de Manicouagan. L'organisme traite quelque 200 nouveaux dossiers par année en plus de supporter financièrement des organismes et des entreprises du milieu.

-30-

Sources :

Marcel Furlong, Préfet de la MRC de Manicouagan
et Président d'ID Manicouagan
418 295-6796
prefet@mrcmanicouagan.qc.ca

Yves Montigny, Maire
Ville de Baie-Comeau
418 296-8142
maire@ville.baie-comeau.qc.ca